

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Depuis le départ de nos Délégués tous les regards sont tournés du côté de Londres; c'est delà que partent les seules et rares pulsations qui font encore mouvoir de temps en temps notre politique coloniale; c'est delà que doit nous venir la Confédération. Jamais l'attente d'un grand événement n'a été moins troublée par des préoccupations étrangères. Quelques jours avant la réunion du Parlement Anglais, nous apprenions que les Délégués de toutes les futures Provinces Confédérées étaient parvenus à s'entendre finalement sur les bases ainsi que sur les détails du projet de Confédération, en adoptant, à de légères modifications près, le projet de constitution élaboré par la Conférence de Québec.

Le cinq du courant, Notre Gracieuse Souveraine annonçait dans son Discours du Trône, qu'un projet de loi établissant une Confédération entre les deux Canadas, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse allait être soumis au Parlement Anglais. C'était le dix-huit, que, suivant les indiscretions de plusieurs correspondants télégraphiques, le ministère Derby devait faire faire le premier pas à cette importante mesure, en l'introduisant devant les Chambres. Nos délégués, dispersés un moment sur le Continent, après la conclusion des conférences intercoloniales, s'étaient donné rendez-vous à Westminster Hall pour ce jour solennel. Au jour dit, la mesure a été présentée à la Chambre, et a subi de suite ses deux premières lectures, signe assez certain qu'elle ne rencontrera que peu ou point d'opposition. Mais attendons la fin qui, selon toute apparence, ne doit pas être bien éloignée.

Pour tromper les ennuis de l'attente, le cable transatlantique ou, ce qui est plus probable, un correspondant fort sagace a communiqué au *Globe* par anticipation, des détails nouveaux pas mal affriolants sur les modifications et les additions qui vont être faites au projet de Québec. D'après ces dépêches, les provinces confédérées prendraient le nom collectif de Royaume du Canada; le Haut-Canada deviendrait la Province d'Ontario, et le Bas-Canada la Province de Québec: le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-